



**Ville d'Angoulême**  
Extrait du registre des délibérations

**Ajustement du tableau des effectifs**

DE20200624_32	Conseil municipal du 24 juin 2020
Rapporteur :	Télétransmise à la Préfecture le 26 JUIN 2020
François ELIE	Affichée le 26 JUIN 2020

L'an deux mille vingt , le vingt quatre juin à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Date de convocation : 18 juin 2020**

**Membres présents :**

M. Xavier BONNEFONT, Mme Stéphanie GARCIA, M. Pascal MONIER, Mme Véronique DE MAILLARD, M. Vincent YOU, Mme Catherine REVEL, M. Jean-Philippe POUSSET, Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. Gérard LEFEVRE, Mme Elise VOUVET, M. Patrick BOURGOIN, M. Gérard MARQUET, M. Laïd BOUAZZA, Mme Michèle FAYE, M. Alain JOURDAIN, M. Jean-Pol GATELLIER, Mme Josiane EPAUD, Mme Martine FRANCOIS-ROUGIER, M. Gilbert PIERRE-JUSTIN, M. François ELIE, M. Gérard DESAPHY, M. Marcel DOMMARTIN, Mme Valérie SCHERMANN, M. Philippe VERGNAUD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Laurence BISTOS, Mme Sophie FORT, Mme Sandra ROS, Mme Sandrine JOUINEAU, Mme Zalissa ZOUNGRANA, M. Guillaume CHUPIN, Mme Charlène MESNARD, Mme Frédérique CAUVIN, Mme Françoise COUTANT, M. Fabrice VERGNIER, Mme Alexia PORTAL, Mme Martine PINVILLE, M. Christian VALLAT, Mme Caroline GIRARDIN-CHANCY, M. Djilali MERIOUA, M. Raphaël MANZANAS

**Était absent(e) :**

Mme Véronique ARLOT

**A donné procuration :**

- M. David COMET à M. Vincent YOU

Certifié exécutoire  
Pour le Maire,  
La Responsable de Service  
Catherine ALLARD

**Président de séance** : M. Xavier BONNEFONT

**Secrétaire de séance** : Mme Véronique DE MAILLARD

**G E S T I O N   D E S   R E S S O U R C E S   D E   L A  
C O L L E C T I V I T É**

**Ajustement du tableau des effectifs**

Ressources humaines  
id : 3004

Conseil municipal  
24 juin 2020

32

Rapporteur : François ELIE

L'intégration directe est une nouvelle forme de recrutement applicable à l'ensemble des fonctionnaires qui peut être prononcée au sein de la même collectivité. Elle s'effectue entre cadre d'emplois appartenant à la même catégorie hiérarchique (A, B ou C) et de niveau comparable apprécié au regard des conditions de recrutement. Afin de mettre en adéquation les missions exercées par des fonctionnaires avec leur grade, il vous est proposé la transformation de poste suivante à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Patrimoine et vie quotidienne – Direction bâtiments logistique	Assistant(e) de gestion administrative	Adjoint(e) technique	Suppression	-1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction bâtiments logistique	Assistant(e) de gestion administrative	Adjoint(e) administratif(ve)	Création	+1
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>

Deux fonctionnaires admis aux concours sur épreuves de rédacteur territorial sont inscrits sur les listes d'aptitudes établies par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Compte-tenu des fonctions exercées par ces agents, il vous est proposé de procéder aux créations de postes suivantes afin d'envisager leur nomination à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Direction générale – Direction finances budget	Gestionnaire recettes et coordonnateur(rice) CCID	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2 <sup>ème</sup> classe	Suppression	-1
Direction générale – Direction finances budget	Gestionnaire recettes et coordonnateur(rice) CCID	Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Création	+1
Attractivité et développement territorial – Direction	Instructeur(rice) autorisations d'urbanisme	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2 <sup>ème</sup>	Suppression	-1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
projets urbains		classe		
Attractivité et développement territorial – Direction projets urbains	Instructeur(rice) autorisations d'urbanisme	Cadre d'emplois des rédacteur(rice)s	Création	+1
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>

Afin d'assurer la continuité des services et de procéder aux remplacements de fonctionnaires dont le départ est acté ou qui ont changé de service par la voie de la mobilité interne, il vous est proposé de transformer les postes suivants pour permettre d'engager les procédures de recrutement :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial – Direction développement arts et culture	Chargé(e) d'accueil et d'animation	Adjoint(e) patrimoine principal(e) 1ère classe	Suppression	-1 à cpter du 1/7/2020
Attractivité et développement territorial – Direction développement arts et culture	Chargé(e) d'accueil et d'animation	Cadre d'emplois des adjoint(e)s du patrimoine	Création	+ 1
Attractivité et développement territorial – Direction développement arts et culture	Assistant(e) de direction	Rédacteur(rice)	Suppression	-1
Attractivité et développement territorial – Direction développement arts et culture	Assistant(e) de direction	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+ 1
Cabinet – Direction police municipale	ASVP	Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	Suppression	-1
Cabinet – Direction police municipale	Assistant(e) administratif(ve)	Rédacteur(rice) principal(e) 1ère classe	Suppression	-1
Cabinet – Direction police municipale	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	Suppression	-1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Cabinet – Direction police municipale	ASVP	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+ 3
Cabinet – Direction police municipale	Policier(e) municipal(e)	Brigadier chef principal	Suppression	-1 à cpter du 30/7/2020
Cabinet – Direction police municipale	Policier(e) municipal(e)	Agent(e) de police municipale	Création	+ 1
Direction générale – Direction innovation managériale et territoriale	Chargé(e) de mission	Attaché(e) territorial(e)	Suppression	-1
Direction générale – Direction innovation managériale et territoriale	Chargé(e) du projet d'administration	Cadre d'emplois des attaché(e)s territoriaux(les)	Création	+ 1
Direction générale – Direction de l'enfance	Agent(e) de service polyvalent	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Suppression	-1
Direction générale – Direction de l'enfance	Agent(e) de service polyvalent	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Suppression	-1
Direction générale – Direction de l'enfance	Agent(e) de service polyvalent	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+ 2
Direction générale – Direction de l'enfance	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal(e) 2ème classe	Suppression	-1
Direction générale – Direction de l'enfance	Auxiliaire de puériculture	Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Création	+ 1
Direction générale – Direction de l'enfance	Responsable multi accueil collectif	Éducatrice jeunes enfants classe exceptionnelle	Suppression	-1 à cpter 1/8/2020
Direction générale – Direction de l'enfance	Responsable multi accueil collectif	Cadre d'emplois des éducateur(rice) de jeunes enfants	Création	+ 1
Direction générale – Direction de l'enfance	Responsable magasin	Cadre d'emplois des technicien(ne)s	Suppression	-1
Direction générale – Direction de l'enfance	Chef magasinier	Cadre d'emplois des agent(e)s de maîtrise	Création	+ 1

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Administration générale et affaires juridiques – Direction des affaires juridiques et relations intercommunales	Responsable service occupation du domaine public	Attaché(e) principal	Suppression	-1 à cpter du 1/9/2020
Administration générale et affaires juridiques – Direction des affaires juridiques et relations intercommunales	Responsable service occupation du domaine public	Cadre d'emplois des attaché(e)s ou des rédacteur(ric)e(s)	Création	+ 1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable service Gesta	Attaché(e) territorial(e)	Suppression	-1 à cpter du 1/8/2020
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable service Gesta	Cadre d'emplois des attaché(e)s ou des ingénieur(e)s	Création	+1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Chargé(e) d'accueil Gesta	ATSEM principal(e) 1ère classe	Suppression	-1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Chargé(e) d'accueil Gesta	Cadre d'emplois des adjoint(e)s administratif(ve)s	Création	+ 1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable de secteur environnement	Cadre d'emplois des agent(s) de maîtrise	Suppression	-1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction espaces publics	Responsable de secteur environnement	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+ 1
Patrimoine et vie quotidienne – Direction Bâtiments logistique	Chef d'équipe cellule polyvalente	Agent(e) de maîtrise principal(e)	Suppression	-1 à cpter 1/8/2020
Patrimoine et vie quotidienne – Direction Bâtiments logistique	Agent(e) de maintenance polyvalent(e)	Cadre d'emplois des adjoint(e)s techniques	Création	+ 1
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>

Afin d'acter la mobilité interne d'un fonctionnaire, il vous est proposé l'ajustement suivant :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial – Direction des sports	Responsable secteur	Technicien(ne) principal(e) 1ère classe	Suppression	-1 à cpter du 1/7/2020
Attractivité et développement territorial – Direction des sports	Responsable secteur équipements sportifs	Cadre d'emplois des agent(e)s de maîtrise	Création	+ 1
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>

Afin de procéder à l'affectation définitive d'un fonctionnaire en repositionnement professionnel, il vous propose l'ajustement suivant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 :

Pôle/Direction	Emploi	Grade	Observations	Nombre de postes
Attractivité et développement territorial – Direction des projets urbains	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Suppression	-1
Attractivité et développement territorial – Direction des projets urbains	Assistant(e) administratif(ve)	Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	Création	+ 1

Afin de procéder à la nomination des fonctionnaires dont les dossiers d'avancement de grade et de promotion interne seront soumis à l'avis de la prochaine commission administrative paritaire, je vous propose de créer, par anticipation, les postes correspondants aux possibilités de nominations, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Grade	Nombre de postes
Attaché(e) hors classe	+1
Attaché(e)	+1
Puéricultrice hors classe	+1
Educateur(rice) jeunes enfants classe exceptionnelle	+3
Ingénieur(e) en chef hors classe	+1
Ingénieur(e) principal(e)	+1
Rédacteur(rice) principal(e) 1ère classe	+1
Rédacteur(rice) principal(e) 2ème classe	+2
Rédacteur(rice)	+1
Technicien(ne) principal(e) 1ère classe	+4

Grade	Nombre de postes
Technicien(ne) principal(e) 2ème classe	+2
Educateur(rice) activités physiques et sportives ppal(e) 2° cl	+1
Agent(e) de maîtrise principal(e)	+8
Agent(e) de maîtrise	+6
Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	+12
Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	+4
Adjoint(e) patrimoine principal(e) 1ère classe	+1
Adjoint(e) technique principal(e) 1ère classe	+18
Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	+19
Auxiliaire de puériculture principal(e) 1ère classe	+5
Brigadier(e) chef principal(e)	+3
<b>TOTAL</b>	<b>+95</b>

Dans le cadre de la procédure d'avancement de grade et de promotion interne, le conseil municipal réuni le 22 mai 2019 a créé, par délibération n° 20190522-27, les postes correspondants afin de procéder à la nomination des fonctionnaires. Les nominations étant intervenues, il convient désormais de mettre à jour le tableau des effectifs et de supprimer les postes occupés précédemment par ces mêmes fonctionnaires.

Grade	Nombre de postes
Attaché(e) hors classe	-1
Attaché(e)	-1
Technicien territorial	-2
Rédacteur principal 1ère classe	-1
Rédacteur principal 2ème classe	-2
Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 1ère classe	-2
Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) 2ème classe	-9
Adjoint(e) administratif(ve)	-6
Adjoint(e) animation principal(e) 2ème classe	-1
Adjoint(e) d'animation	-1
Adjoint(e) patrimoine principal(e) 2ème classe	-1
Adjoint(e) du patrimoine	-1
Adjoint(e) technique principal(e) 2ème classe	-33
Adjoint(e) technique	-29
Agent(e) de maîtrise principal(e)	-1
Agent(e) de maîtrise	-10
Assistant(e) socio-éducatif(ve) 1ère classe	-1

Grade	Nombre de postes
Assistant(e) conservation principal(e) 2ème classe	-1
ATSEM principal(e) 2ème classe	-2
Auxiliaire de puériculture principal(e) 2ème classe	-9
Puéricultrice classe supérieure	-1
Educateur(rice) jeunes enfants 1ère classe	-5
Technicien(e) principal(e) 1ère classe	-1
Opérateur(rice) qualifié(e) des activités physiques et sportives	-1
Rédacteur(rice) principal(e) 2ème classe	-8
Rédacteur(rice)	-8
<b>TOTAL</b>	<b>-138</b>

Par délibération n° DE 20170703\_47, le conseil municipal réuni le 3 juillet 2017 a acté la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture, ouvert au cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture, à la direction de l'enfance. Afin d'engager la procédure de recrutement, il vous est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26/1/84 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un contractuel sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe (grille indiciaire allant de l'indice brut 353 à l'indice brut 483) possédant l'un des diplômes requis pour occuper les fonctions d'auxiliaire de puériculture.

Par délibération n° DE20180627\_34, le conseil municipal réuni le 27 juin 2018 a acté la création de deux postes d'agents de service polyvalents dont un poste à temps non complet (20 h hebdo), ouverts au cadre d'emplois des adjoints techniques, à la direction de l'enfance.

Afin d'engager la procédure de recrutement sur ces deux postes, il vous est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26/1/84 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement de contractuels sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (grille indiciaire allant de l'indice brut 353 à l'indice brut 483) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions d'agent de service polyvalent dans le secteur scolaire.

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire et la nécessité d'assurer la continuité du service public, la collectivité a procédé en urgence au recrutement d'une assistante administrative au service population de la direction de la citoyenneté et de la relation aux usagers à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Afin de régulariser cette situation, il vous est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3 1° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, la création d'un emploi non permanent à temps complet d'adjoint administratif principal 2ème classe, pour faire face à un besoin temporaire d'une durée de 6 mois. La candidate retenue est rémunérée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint administratif principal 2ème classe.

Au regard des éléments exposés, vu l'avis favorable du comité technique réuni le 10 juin 2020, il vous est proposé :

- de procéder aux transformations et créations de postes ci-dessus ;
- d'autoriser, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi 84-53 du 26/1/84 modifiée, dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait au profil de poste proposé après déclaration de vacance de poste, le recrutement de contractuels sur les grades :
- d'attaché territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821), possédant le niveau de diplôme requis pour occuper les fonctions de responsable du service occupation du domaine public ;
- d'éducateur de jeunes enfants de 2ème classe (grille indiciaire allant de l'indice brut 404 à l'indice brut 642) possédant le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants ou un titre ou diplôme reconnu équivalent pour occuper les fonctions de responsable de multi accueil collectif à la direction de l'enfance ;
- d'auxiliaire de puériculture principal(e) 2ème classe (grille indiciaire allant de l'indice brut 353 à l'indice brut 483) possédant l'un des diplômes requis pour occuper les fonctions d'auxiliaire de puériculture à la direction de l'enfance ;
- d'attaché territorial (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions de chargé(e) du projet d'administration à la direction de l'innovation managériale ;
- d'ingénieur (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions de responsable du service Gesta à la direction des espaces publics ;
- d'agent de maîtrise (grille indiciaire allant de l'indice brut 395 à l'indice brut 551) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience professionnelle équivalente pour occuper les fonctions de chef magasinier à la direction de l'enfance ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les crédits nécessaires et inhérents à la mise en œuvre de la présente délibération sont inscrits au budget principal de la ville et au budget annexe du Gesta.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

9 abstention(s) : Mme Frédérique CAUVIN, Mme Françoise COUTANT, M. Fabrice VERGNIER, Mme Alexia PORTAL, Mme Martine PINVILLE, M. Christian VALLAT, Mme Caroline GIRARDIN-CHANCY, M. Djilali MERIOUA, M. Raphaël MANZANAS.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour

24 juin 2020

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

L'Adjoint à la Culture



*Céline LÉFEVRE*

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Poitiers peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.